



Maryse Furlotte et sa famille

Lower Cloverdale
(Nouveau-Brunswick)

Estimation des
économies annuelles :
2 040 \$

Histoire de réussite

Hausse de la cote ÉnerGuide d'une maison de 70 ans, baisse des coûts de l'énergie

« ... notre facture annuelle pour le chauffage ne s'élevait qu'à 960 \$ – nous étions loin des 3 000 \$ que nous avons payé l'année précédente. »

Quand Maryse Furlotte, son mari et leurs deux enfants ont emménagé dans leur maison datant des années 40 à proximité de la collectivité de Lower Coverdale, au Nouveau-Brunswick, ils étaient ravis de fuir l'effervescence de la ville voisine de Moncton. Par contre, ce qui était moins agréable était la facture de 3 000 \$ par année pour chauffer la maison.

« À Moncton, nous vivions dans un bungalow », dit madame Furlotte. « Comme notre nouvelle maison était plus grande – deux étages – nous pensions qu'il était normal que les factures de chauffage soient plus élevées. »

Toutefois, cette dépense de 3 000 \$ par année ne permettait pas de chauffer la maison. « Nous gelions », affirme-t-elle. « Nous avons réglé l'appareil de chauffage à 20 °C, et il fonctionnait presque constamment, même après avoir installé un poêle encastrable dans le foyer pour fournir plus de chaleur. Certaines nuits, je mettais une tuque, des gants, un pantalon et un chandail en

molleton et des bas de laine avant d'aller au lit, et même en ajoutant cinq couvertures, il faisait encore froid! »

Madame Furlotte dit que lorsqu'elle regardait la télévision dans le salon, elle sentait un courant d'air dans ses cheveux. « Je croyais que ça venait des fenêtres », raconte-t-elle, « je les ai toutes calfeutrées, à l'intérieur et à l'extérieur, mais ça n'a rien donné. »

C'est lorsqu'une accumulation de glace ayant causé une fuite majeure dans le toit pendant l'hiver de 2010 que la famille a découvert le vrai problème.

L'entrepreneur chargé des travaux de réparation a ouvert quelques murs et n'a rien trouvé. La maison n'avait pratiquement aucune isolation. « Il y avait bien un peu d'isolation au sous-sol. Un ancien propriétaire avait inséré de vieux teeshirts le long de la partie supérieure des murs », dit-elle en riant.

« Nous gelions », affirme-t-elle. « Nous avons réglé l'appareil de chauffage à 20 °C, et il fonctionnait presque constamment, même après avoir installé un poêle encastrable dans le foyer pour fournir plus de chaleur. Certaines nuits, je mettais une tuque, des gants, un pantalon et un chandail en molleton et des bas de laine avant d'aller au lit, et même en ajoutant cinq couvertures, il faisait encore froid! »

L'entrepreneur leur a suggéré de soumettre leur maison à une évaluation ÉnerGuide. Cette évaluation permettrait aux Furlotte d'être admissibles aux programmes incitatifs alors en place qui pouvaient les aider à payer les améliorations à apporter pour rendre la maison plus écoénergétique.

L'évaluation a été révélatrice. La maison a obtenu une cote ÉnerGuide de seulement 18, à peine la moitié de la cote moyenne pour une maison de cette grandeur et de cet âge au Nouveau-Brunswick. « Le conseiller a dit que la maison avait tellement de fuites d'air que c'était comme s'il y avait un trou de plus de deux pieds (70 centimètres) de diamètre dans le mur », relate Maryse.

Un entrepreneur a effectué les travaux d'isolation – isolation des murs du sous-sol et de certains murs en surélévation avec de la mousse en vaporisateur, et isolation des autres murs et du comble avec de l'isolant soufflé.

Après ces travaux de rénovation, une évaluation ÉnerGuide de suivi a donné une cote de 69, ce qui a placé la maison des Furlotte parmi les cinq centiles supérieurs pour l'efficacité énergétique des maisons d'âge comparable au Canada.

L'amélioration de la cote est impressionnante, mais pour les Furlotte, le plus impressionnant est le total de leurs factures de chauffage – il n'atteint même pas le tiers de ce qu'ils payaient avant les améliorations. « L'hiver 2013-2014 a été plus froid que d'habitude », se rappelle Maryse, « pourtant, notre facture annuelle pour le chauffage ne s'élevait qu'à 960 \$ – nous étions loin des 3 000 \$ que nous avions payés l'année précédente. »

Madame Furlotte dit que le vent ne souffle plus dans ses cheveux quand elle regarde la télévision. « Il n'y a aucune comparaison possible », dit-elle. « Nous chauffons au bois presque toujours avec

le poêle encastrable que nous avons installé dans le foyer – l'appareil de chauffage est rarement en marche. »

Du fait qu'ils consomment beaucoup moins d'énergie pour chauffer leur maison, les Furlotte ont également réduit les émissions de gaz à effet de serre de leur maison de quelque 16 tonnes par année. « Nous sommes beaucoup plus conscients des effets environnementaux de notre utilisation d'énergie », dit Maryse. « Nous cherchons toujours d'autres moyens d'économiser de l'argent et d'aider la planète en même temps. »

Plus de un million de propriétaires canadiens ont soumis leur maison à une évaluation ÉnerGuide. Elle permet d'obtenir un avis impartial et éclairé de conseillers en efficacité énergétique indépendants qui travaillent pour des organismes de services autorisés. « L'évaluation a été vraiment significative », affirme-t-elle. « L'évaluation nous a indiqué exactement ce que nous pouvions faire pour réduire nos factures d'énergie et rendre notre maison confortable. Sans elle, nous n'aurions pas été admissibles aux remises qui nous ont aidés à payer les travaux d'amélioration. »

Le système de cotation ÉnerGuide pour les maisons est reconnu dans l'ensemble du Canada. Une évaluation est requise pour avoir droit aux promotions de l'efficacité énergétique et aux programmes incitatifs offerts dans les différentes régions du Canada.

Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada
Engager les Canadiens sur la voie de l'efficacité énergétique à la maison, au travail et sur la route